

Origines rurales

Richard Dupuy, Francine Mayer et René Morissette

La migration des jeunes des collectivités rurales cause depuis déjà un bon moment des inquiétudes. On pense généralement que la plupart des régions rurales offrent peu de possibilités d'emploi à leurs jeunes, ce qui oblige ces derniers à partir vers les villes afin de trouver du travail. Toutefois, jusqu'à ces derniers temps, on savait assez peu de choses des modèles de migration entre les régions rurales et urbaines du Canada¹. Le présent article vise à combler cette lacune en fournissant des renseignements sur l'ampleur avec laquelle les jeunes vivant dans les collectivités rurales décident d'y rester ou de les quitter, ou encore d'y revenir (voir *Sources des données et définitions*).

Les conditions du marché du travail sont plus difficiles dans les régions rurales

Plusieurs facteurs, notamment le désir d'acquérir plus d'indépendance, la volonté de combler ses aspirations ou de «découvrir le monde» ainsi que le besoin de poursuivre des études postsecondaires peuvent jouer un rôle quant à la décision de migrer d'une région rurale vers une région urbaine. On explique également le départ des jeunes ruraux par des conditions du marché du travail moins favorables dans les régions rurales. Les jeunes en chômage quittent les collectivités

rurales pour trouver un emploi en ville, alors que ceux qui travaillent déjà peuvent partir en quête d'un emploi mieux rémunéré offrant stabilité ou meilleures perspectives d'avenir.

Les conditions du marché du travail sont effectivement moins favorables dans les régions rurales. Le taux de chômage des personnes de 15 à 29 ans qui n'étaient pas des étudiants à temps plein se situait à 16,8 % en 1996 dans les régions rurales, comparativement à seulement 11,9 % dans les régions urbaines (tableau 1). Les taux de chômage dans les régions rurales diffèrent aussi considérablement selon les provinces. Chez les jeunes qui n'étudiaient pas à temps plein et qui vivaient en milieu rural, le taux de chômage atteignait un maximum de 40,0 % à Terre-Neuve et un minimum de 10,5 % en Alberta. À n'en pas douter, ces différences entre les taux de chômage ont des répercussions sur les flux migratoires dans ces provinces et à l'extérieur de celles-ci.

Non seulement le pourcentage des personnes ayant un emploi est plus faible dans les régions rurales, mais encore le pourcentage des travailleurs occupés à temps plein toute l'année est aussi plus faible. Par exemple, en 1995, le taux d'emploi à temps plein toute l'année chez les jeunes était de 39,0 % dans les régions rurales, contre 48,8 % dans les régions urbaines. Dans les régions rurales, ce taux était le plus bas à Terre-Neuve (21,7 %) et le plus haut en Ontario (44,6 %).

Environ 30 % des adolescents quittent les collectivités rurales

Pendant la période de 1991 à 1996, environ 30 % des adolescents (âgés de 15 à 19 ans) ont quitté leur collectivité rurale, comparativement à tout au plus 18 % de leurs homologues urbains (tableau 2). Une des raisons qui explique cet écart est l'absence d'établissements d'enseignement postsecondaire dans les régions rurales; les adolescents de ces régions doivent donc quitter leur collectivité s'ils veulent poursuivre leurs études.

Basé sur le rapport analytique Les jeunes ruraux : Rester, quitter, revenir... On peut se procurer ce rapport auprès du Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (communiquer avec Ling Lee au [613] 759-7040) et auprès de Statistique Canada (n° 11F0019MPF au catalogue). Richard Dupuy et René Morissette sont au service de la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail de Statistique Canada. Francine Mayer est au service de la Division de la statistique de la santé. On peut communiquer avec eux au (613) 951-3611, au (613) 951-3608 et au (613) 951-4536 respectivement, ou à dupuy@statcan.ca, à moriren@statcan.ca et à mayefra@statcan.ca.

Tableau 1 : Indicateurs du marché du travail pour les régions rurales et urbaines, personnes de 15 à 29 ans*

	Taux de chômage, 1996**	Taux d'emploi à temps plein toute l'année, 1995†
	%	
Canada		
Régions rurales	16,8	39,0
Régions urbaines	11,9	48,8
Terre-Neuve		
Régions rurales	40,0	21,7
Régions urbaines	18,5	41,8
Île-du-Prince-Édouard		
Régions rurales	18,2	25,5
Régions urbaines	13,7	42,2
Nouvelle-Écosse		
Régions rurales	21,7	32,9
Régions urbaines	14,4	44,3
Nouveau-Brunswick		
Régions rurales	24,3	30,7
Régions urbaines	13,9	43,7
Québec		
Régions rurales	17,4	40,8
Régions urbaines	13,6	48,7
Ontario		
Régions rurales	13,6	44,6
Régions urbaines	11,6	51,6
Manitoba		
Régions rurales	13,6	42,5
Régions urbaines	10,0	49,6
Saskatchewan		
Régions rurales	12,3	40,8
Régions urbaines	10,6	45,7
Alberta		
Régions rurales	10,5	41,6
Régions urbaines	9,1	47,9
Colombie-Britannique		
Régions rurales	16,2	33,2
Régions urbaines	11,7	45,1
Yukon		
Régions rurales	18,2	28,5
Régions urbaines	11,8	42,8
Territoires du Nord-Ouest		
Régions rurales	24,1	34,7
Régions urbaines	8,9	54,4
<i>Source : Recensement du Canada, 1996</i>		
<i>* Celles qui n'étaient pas des étudiants à temps plein.</i>		
<i>** En mai 1996.</i>		
<i>† Pourcentage de travailleurs qui étaient occupés à temps plein toute l'année en 1995.</i>		

Dans les régions rurales comme dans les régions urbaines, le pourcentage de ceux qui partent diminue généralement avec l'âge. Par exemple, tout au plus 14 % des personnes de 30 à 44 ans ont quitté les collectivités rurales pendant la période de 1991 à 1996, comparativement à moins de 10 % de celles âgées de

55 ans et plus. Le degré de mobilité chute avec l'âge, en partie parce que les incitations à quitter sont d'autant plus grandes que l'on est jeune. En effet, plus on est jeune, plus les coûts (pécuniaires ainsi que non pécuniaires) d'un départ risquent d'être bas, et plus les avantages escomptés risquent d'être élevés (puisque l'on peut en tirer parti sur une plus longue période).

Entre 18 % et 22 % des personnes de 25 à 29 ans ont quitté leur région rurale dans la première moitié des années 90. Les taux de sortie de leurs homologues urbains étaient similaires (de 17 % à 19 %), ce qui démontre que le départ est un phénomène qui n'est pas limité aux collectivités rurales.

S'il est vrai que les adolescents quittaient plus souvent les régions rurales que les régions urbaines dans presque toutes les provinces, on ne peut en dire autant de ceux qui étaient en fin de vingtaine (tableau 3). Contre toute attente, dans l'ensemble des provinces de l'Atlantique de même qu'au Québec et en Saskatchewan, les personnes de 25 à 29 ans quittaient moins souvent les régions rurales que les régions urbaines.

Destination des partants

Où vont ceux qui quittent les régions rurales? Dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve, leur principale destination est une région urbaine dans la province d'origine (graphique)². Par contraste, les jeunes qui quittent les collectivités rurales de Terre-Neuve ont tendance à se diriger surtout vers une région rurale située à l'extérieur de la province.

En Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, les régions urbaines à l'extérieur de la province représentent une importante deuxième destination : elles étaient le point d'arrivée d'au moins un tiers des personnes qui délaissaient les collectivités rurales entre 1991 et 1996. Inversement, très peu de résidents ruraux quittent les deux plus grandes provinces, soit l'Ontario et le Québec. Cela reflète au moins deux facteurs. Tout d'abord, les différences linguistiques au Québec sont un facteur de dissuasion à quitter la province. En second lieu, dans les deux provinces, le marché du travail est relativement vaste, offrant plus de perspectives d'emploi pour ceux qui quittent leur région rurale et limitant donc la nécessité de déménager à l'extérieur de la province.

Au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, au moins 20 % des personnes de 25 à 29 ans qui quittaient les régions rurales au début des années 90 s'en allaient dans une autre collectivité rurale au sein de la

Tableau 2 : Partants selon l'âge, 1991 à 1996

Âge en 1991	Recen-	Données
	sement	fiscales
%		
15 à 19 ans		
Régions rurales	28,0	31,8
Régions urbaines	15,3	17,8
20 à 24 ans		
Régions rurales	24,5	31,8
Régions urbaines	21,7	23,3
25 à 29 ans		
Régions rurales	17,5	21,7
Régions urbaines	16,9	19,0
30 à 44 ans		
Régions rurales	11,2	13,8
Régions urbaines	10,0	11,3
45 à 54 ans		
Régions rurales	7,3	9,5
Régions urbaines	6,8	8,0
55 à 64 ans		
Régions rurales	6,3	8,9
Régions urbaines	6,2	7,6
65 ans et plus		
Régions rurales	5,8	10,0
Régions urbaines	4,0	6,5

Sources : Recensement du Canada, 1996; dossiers d'impôt T1

province. En Saskatchewan, du moins, ce modèle de migration peut être relié à l'importance de l'agriculture au sein de l'économie provinciale.

L'importance des nouveaux venus varie

Chez les adolescents, le pourcentage de nouveaux venus est plus faible dans les régions rurales que dans les régions urbaines pour la plupart des provinces (tableau 4). Puisque le pourcentage des partants est généralement plus élevé dans les régions rurales au sein de ce groupe, les migrations nettes des adolescents sont aussi plus faibles dans les régions rurales, et ce, pour la plupart des provinces.

Par contre, les flux migratoires de nouveaux venus sont parfois plus grands dans les régions rurales. C'est le cas en Ontario, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique pour les

personnes de 20 à 24 ans et celles de 25 à 29 ans. Le pourcentage de nouveaux venus dans les régions rurales était particulièrement élevé en Colombie-Britannique entre 1991 et 1996, variant de 44 % à

Tableau 3 : Jeunes partants selon la province, 1991 à 1996

	Âge en 1991					
	15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans	
	Recen-	Données	Recen-	Données	Recen-	Données
%						
Canada						
Régions rurales	28,0	31,8	24,5	31,8	17,5	21,7
Régions urbaines	15,3	17,8	21,7	23,3	16,9	19,0
Terre-Neuve						
Régions rurales	29,5	32,2	23,5	28,5	14,3	16,8
Régions urbaines	20,6	25,8	29,5	29,2	19,5	19,1
Île-du-Prince-Édouard						
Régions rurales	20,1	23,1	17,9	23,9	11,2	12,6
Régions urbaines	15,8	20,6	26,0	27,3	17,4	18,4
Nouvelle-Écosse						
Régions rurales	21,9	26,9	22,6	26,0	12,8	17,4
Régions urbaines	17,7	21,7	27,3	27,3	20,3	19,9
Nouveau-Brunswick						
Régions rurales	19,9	22,8	19,9	23,8	13,8	16,5
Régions urbaines	19,7	23,2	27,2	27,8	16,4	18,4
Québec						
Régions rurales	24,4	28,3	20,8	28,8	14,3	18,7
Régions urbaines	17,0	20,8	24,6	27,9	19,3	22,7
Ontario						
Régions rurales	27,2	31,7	27,2	35,6	19,6	24,3
Régions urbaines	12,2	13,7	18,4	19,2	13,9	15,9
Manitoba						
Régions rurales	30,7	34,3	22,2	32,1	18,3	22,0
Régions urbaines	16,1	21,7	22,9	26,0	19,8	21,6
Saskatchewan						
Régions rurales	39,6	42,1	26,7	37,9	18,6	23,7
Régions urbaines	27,2	31,2	34,0	34,7	24,5	25,4
Alberta						
Régions rurales	34,7	37,9	31,0	36,7	22,4	27,4
Régions urbaines	19,6	22,1	25,8	26,4	21,0	22,0
Colombie-Britannique						
Régions rurales	33,2	40,0	28,3	38,0	22,8	28,4
Régions urbaines	13,7	15,5	17,8	18,9	15,4	16,5
Yukon						
Régions rurales	35,1	36,0	43,8	43,2	36,9	39,5
Régions urbaines	29,6	31,3	32,8	35,8	33,8	29,2
Territoires du Nord-Ouest						
Régions rurales	8,0	15,8	14,2	16,5	20,5	22,2
Régions urbaines	34,8	39,0	42,3	43,6	40,2	40,3

Sources : Recensement du Canada, 1996; dossiers d'impôt T1

Sources des données et définitions

Les données du présent article proviennent du Recensement de 1996, des dossiers d'impôt T1 et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). Le recensement contient la question suivante : «Où habitiez-vous il y a 5 ans?». Il est alors possible de déterminer le lieu où se trouvaient les personnes en 1991 et en 1996, et d'isoler ainsi celles qui ont déménagé de celles qui n'ont pas déménagé.

Parce qu'elles couvrent les années 80 ainsi que les années 90, les données longitudinales fondées sur les dossiers d'impôt T1 permettent d'examiner les modèles de migration quinquennaux de même que la migration à rebours. Les flux migratoires quinquennaux servent à comparer les résultats des données fiscales avec ceux du recensement. Les flux migratoires s'échelonnant sur 11 ans servent à analyser la migration à rebours. Les données longitudinales tirées des dossiers d'impôt T1 renferment des renseignements sur les gains annuels avant et après la migration, permettant de comparer la croissance des gains de ceux qui sont partis et de ceux qui sont restés. Les données du recensement ne contiennent aucune information sur les gains annuels avant la migration.

L'EDTR est le seul ensemble de données canadiennes qui permet d'examiner le niveau de scolarité des travailleurs, leur profession et leur secteur d'emploi à la fois avant et après la migration. De plus, l'EDTR—tout comme les dossiers d'impôt T1—permet l'analyse de la croissance des gains des partants et de ceux qui restent.

Une région **urbaine** est une unité géographique qui appartient soit à une région métropolitaine de recensement (RMR), soit à une agglomération de recensement (AR). Une RMR comprend un noyau urbain dont la population atteint au moins 100 000 personnes, tandis qu'une AR comprend un noyau urbain qui compte entre 10 000 et 100 000 personnes. Les régions **rurales** et les petites villes se définissent comme des unités géographiques qui ne sont ni dans une RMR ni dans une AR. Une «région rurale» désigne une collectivité rurale ou une petite ville.

L'analyse des modèles de migration effectuée dans cette étude se situe au niveau infraprovincial. Plus précisément, les flux migratoires sont analysés à l'aide d'unités géographiques définies conjointement du point de vue des régions économiques et de l'habitat rural ou urbain. En 1996, l'Enquête sur la population active permettait de dénombrier 74 régions économiques au Canada, dont 62 avaient à la fois une composante rurale et une composante urbaine. Par exemple, le Cap-Breton rural et le Cap-Breton urbain sont deux unités géographiques distinctes appartenant à la région économique du Cap-Breton. Au total, il y a 136 unités géographiques ($62 * 2 = 124$, plus $74 - 62 = 12$).

Dans cette étude, une personne fait partie des **partants** si elle se trouvait dans une unité géographique donnée en 1991, mais non en 1996. Sinon, elle fait partie de **celles qui restent** dans la collectivité. Par exemple, une personne qui vivait dans la région rurale de Prince Albert en 1991 et à l'extérieur de la région rurale de Prince Albert en 1996 fait partie des partants, que la région de destination soit une région urbaine de Prince Albert ou n'importe quelle autre unité géographique. Toutefois, si cette personne a déménagé à un endroit différent à l'intérieur de la région rurale de Prince Albert entre 1991 et 1996, elle fait partie de celles qui restent dans la collectivité.

Pour la période de 1987 à 1997, lorsqu'on utilise les dossiers d'impôt T1, on définit une **personne restée en permanence** comme étant celle qui est restée dans la même unité géographique pour chacune des 11 années. Le **migrant à rebours** est la personne qui a changé d'unité géographique à un certain moment au cours de la période, mais dont l'unité géographique était la même en 1997 qu'en 1987. Le **partant qui a quitté en permanence** est celui qui a changé d'unité géographique à un certain moment pendant la période et dont l'unité géographique n'était pas la même en 1997 qu'en 1987.

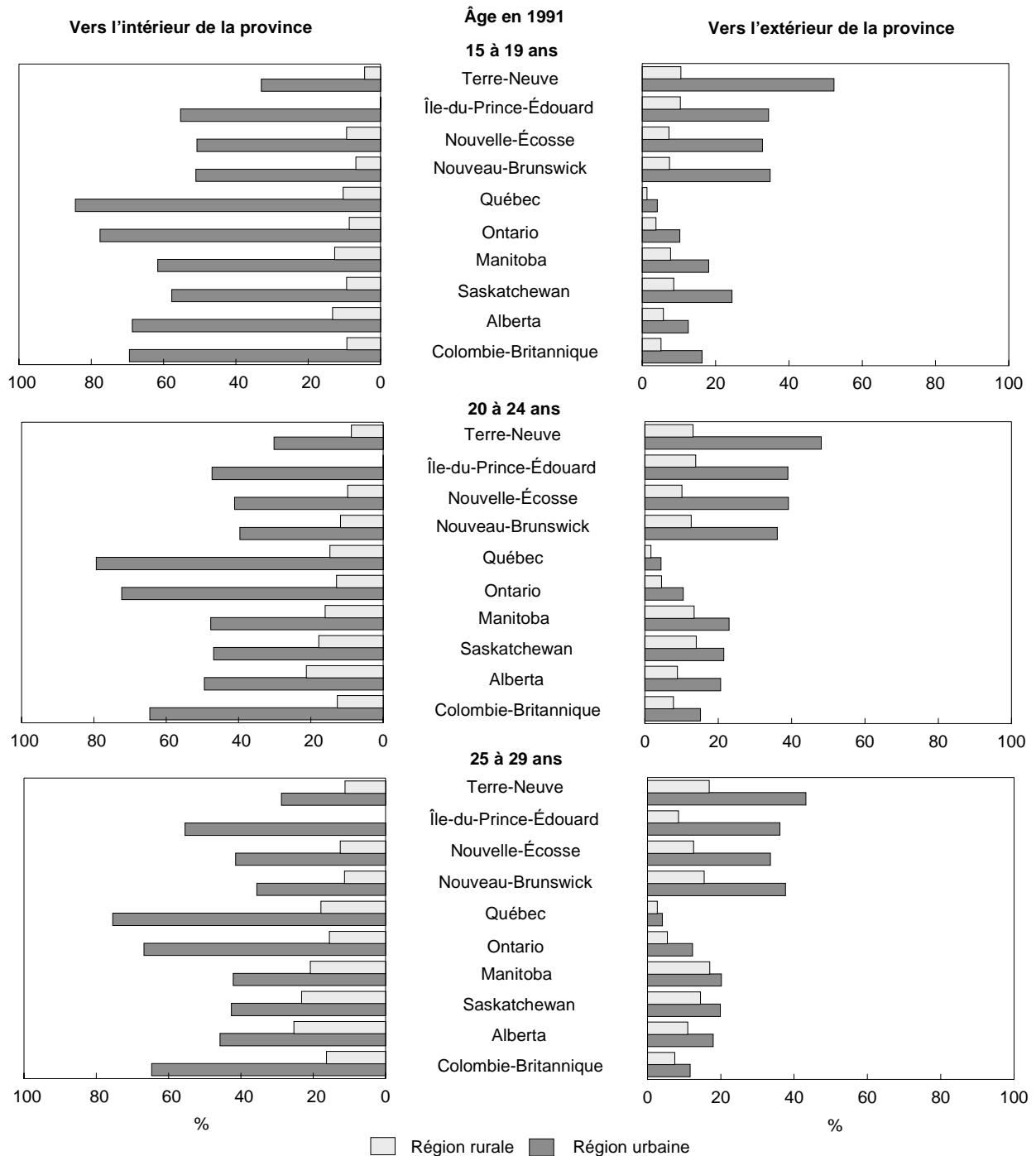
57 % selon le groupe d'âge et l'ensemble de données considéré. Pour chacun des deux groupes d'âge, on retrouvait le modèle de migration inverse à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick. Ainsi, bien qu'il ne soit pas toujours juste de dire que pro-

portionnellement plus de personnes quittent les régions rurales que les régions urbaines, on ne peut pas non plus toujours conclure que proportionnellement moins de personnes joignent les collectivités rurales.

Les régions rurales n'accusent pas toujours une perte nette de la population de jeunes

En ne considérant que les personnes dénombrées en 1991 et en 1996, on remarque que les collectivités rurales ont perdu de 12 % à

Graphique : Dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, les partants des régions rurales sont plus susceptibles de se diriger vers une région urbaine de leur province.



Source : Recensement du Canada, 1996

Tableau 4 : Nouveaux venus selon la province, 1991 à 1996

	Âge en 1991					
	15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans	
	Recen- sement	Données fiscales	Recen- sement	Données fiscales	Recen- sement	Données fiscales
%						
Canada						
Régions rurales	15,4	20,0	30,9	29,4	24,6	26,6
Régions urbaines	19,0	21,2	20,3	23,9	15,2	17,7
Terre-Neuve						
Régions rurales	5,4	7,0	14,6	12,4	10,1	10,9
Régions urbaines	18,7	16,8	17,5	22,1	14,7	15,9
Île-du-Prince-Édouard						
Régions rurales	11,3	11,2	18,1	16,3	13,0	15,8
Régions urbaines	21,4	22,2	22,1	26,3	16,9	19,8
Nouvelle-Écosse						
Régions rurales	9,2	10,7	20,8	19,3	17,6	19,7
Régions urbaines	21,2	25,2	20,3	23,8	15,6	17,6
Nouveau-Brunswick						
Régions rurales	9,5	11,4	17,9	17,7	14,3	16,1
Régions urbaines	20,4	21,9	23,5	25,7	17,3	18,8
Québec						
Régions rurales	13,6	18,3	26,9	25,5	19,9	21,8
Régions urbaines	19,6	22,7	21,9	27,3	17,2	21,3
Ontario						
Régions rurales	14,9	19,4	33,7	34,1	28,8	32,3
Régions urbaines	13,7	15,4	16,3	18,4	11,3	13,2
Manitoba						
Régions rurales	14,8	19,9	27,5	29,0	23,9	26,3
Régions urbaines	19,5	20,9	14,2	19,1	13,5	15,0
Saskatchewan						
Régions rurales	16,0	20,9	33,8	27,5	23,4	22,5
Régions urbaines	32,1	27,9	24,9	28,6	18,0	20,3
Alberta						
Régions rurales	24,8	33,3	43,4	41,9	32,1	34,9
Régions urbaines	27,6	31,2	23,9	28,5	17,7	20,2
Colombie-Britannique						
Régions rurales	30,1	37,9	57,3	55,6	44,1	49,4
Régions urbaines	24,5	29,7	27,9	32,1	22,0	23,4
Yukon						
Régions rurales	48,8	58,1	42,1	61,1	40,3	45,2
Régions urbaines	33,6	35,6	56,0	57,7	33,8	42,2
Territoires du Nord-Ouest						
Régions rurales	15,9	29,6	22,7	28,7	19,3	24,4
Régions urbaines	56,0	58,2	63,9	80,0	40,7	46,5

Sources : Recensement du Canada, 1996; dossiers d'impôt T1

13 % de leur population d'adolescents entre ces deux années (tableau 5). Toutefois, ces collectivités n'accusaient pas une perte nette pour tous les groupes d'âge de leur population de jeunes. Au

cours de la même période, abstraction faite des décès et de la migration internationale, elles auraient eu un gain net de 5 % à 7 % de leur population âgée de 25 à 29 ans.

Tableau 5 : Flux migratoires nets selon l'âge, 1991 à 1996

Âge en 1991	Recen- sement	Données fiscales
15 ans et plus		
Rég. rurales	2,0	1,6
Rég. urbaines	-0,6	-0,4
15 à 29 ans		
Rég. rurales	0,2	-0,9
Rég. urbaines	-0,04	0,2
15 à 19 ans		
Rég. rurales	-12,6	-11,8
Rég. urbaines	3,7	3,5
20 à 24 ans		
Rég. rurales	6,4	-2,4
Rég. urbaines	-1,4	0,6
25 à 29 ans		
Rég. rurales	7,0	4,9
Rég. urbaines	-1,7	-1,3
30 à 44 ans		
Rég. rurales	2,8	2,4
Rég. urbaines	-0,7	-0,7
45 à 54 ans		
Rég. rurales	4,6	5,1
Rég. urbaines	-1,3	-1,4
55 à 64 ans		
Rég. rurales	4,0	4,8
Rég. urbaines	-1,2	-1,3
65 ans et plus		
Rég. rurales	-1,0	-1,8
Rég. urbaines	0,3	0,6

Sources : Recensement du Canada, 1996; dossiers d'impôt T1

Les collectivités rurales ont aussi réalisé des gains nets de leur population âgée de 30 à 64 ans, tandis que les collectivités urbaines ont subi des pertes nettes correspondantes. S'il n'y avait pas eu de décès ni de migration internationale, les collectivités rurales auraient eu un gain net d'environ 2 % de leur population de 15 ans et plus. Les collectivités urbaines auraient essuyé une perte nette d'environ 0,5 %.

Dans toutes les provinces, les collectivités rurales ont subi une perte nette de leur population d'adolescents au début des années

Tableau 6 : Flux migratoires nets selon l'âge et la province, 1991 à 1996

Âge en 1991	Terre-Neuve		Île-du-Prince-Édouard		Nouvelle-Écosse		Nouveau-Brunswick		Québec		Ontario		
	Recensement	Données fiscales	Recensement	Données fiscales	Recensement	Données fiscales	Recensement	Données fiscales	Recensement	Données fiscales	Recensement	Données fiscales	
	Régions												
	%												
15+	Rurales	-5,4	-5,7	1,0	-0,1	0,5	-0,5	-0,8	-0,9	1,4	0,7	3,2	3,0
	Urbaines	-3,4	-2,8	1,4	1,9	-1,5	-0,6	-0,1	-0,3	-1,1	-0,9	-1,2	-1,2
15-29	Rurales	-13,2	-13,7	-2,2	-4,0	-3,2	-4,6	-3,9	-4,6	0,5	-1,4	1,1	0,4
	Urbaines	-6,3	-5,8	0,3	0,5	-3,1	-1,8	-0,7	-0,9	-1,0	-0,6	-1,3	-1,2
15-19	Rurales	-24,1	-25,1	-8,8	-11,9	-12,7	-16,2	-10,4	-11,4	-10,8	-10,0	-12,3	-12,3
	Urbaines	-1,9	-9,0	5,6	1,5	3,5	3,5	0,7	-1,2	2,5	1,9	1,6	1,7
20-24	Rurales	-8,9	-16,1	0,2	-7,6	-1,9	-6,8	-2,0	-6,0	6,1	-3,3	6,4	-1,6
	Urbaines	-12,0	-7,1	-3,9	-1,0	-7,0	-3,5	-3,8	-2,2	-2,7	-0,6	-2,1	-0,8
25-29	Rurales	-4,2	-5,8	1,9	3,2	4,8	2,3	0,4	-0,4	5,6	3,1	9,2	8,0
	Urbaines	-4,8	-3,2	-0,5	1,4	-4,7	-2,3	0,9	0,4	-2,2	-1,4	-2,6	-2,7
30-44	Rurales	-2,7	-3,1	3,7	2,1	1,9	0,6	0,3	0,2	1,7	1,3	3,6	3,4
	Urbaines	-1,8	-1,7	1,9	1,8	-1,9	-0,5	0,6	0,2	-1,1	-0,9	-1,2	-1,3
45-54	Rurales	-0,2	-0,3	3,2	3,7	3,8	3,2	1,9	2,2	3,7	4,3	6,6	7,2
	Urbaines	-2,9	-2,2	2,4	3,3	-0,1	-	-1,0	-0,7	-1,5	-1,6	-1,8	-1,8
55-64	Rurales	1,6	1,2	3,8	2,4	2,5	2,9	1,7	2,4	2,5	3,1	6,8	7,5
	Urbaines	-2,6	-2,0	2,3	2,7	0,6	0,4	-	-0,8	-1,5	-1,6	-1,7	-1,7
65+	Rurales	-1,4	-2,1	-2,9	-3,5	-0,1	-1,5	-0,6	-0,9	-1,7	-3,2	-1,1	-1,3
	Urbaines	0,7	2,1	1,2	3,6	0,7	1,0	0,6	0,6	-0,3	-0,1	0,2	0,3
	Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie-Britannique		Yukon		Territoires du Nord-Ouest		
Âge en 1991	Recensement	Données fiscales	Recensement	Données fiscales	Recensement	Données fiscales	Recensement	Données fiscales	Recensement	Données fiscales	Recensement	Données fiscales	
	Régions												
	%												
15+	Rurales	-	0,6	-2,0	-3,1	3,3	3,5	11,4	11,8	0,5	4,6	-0,4	0,6
	Urbaines	-3,0	-3,9	-2,5	-3,1	-0,8	-0,3	4,0	4,3	3,1	3,8	1,3	4,6
15-29	Rurales	-2,4	-2,3	-5,6	-8,2	3,8	4,4	15,2	15,3	4,3	12,3	4,7	7,8
	Urbaines	-4,2	-5,6	-3,9	-5,2	0,3	1,4	8,9	10,5	7,8	14,4	12,1	18,7
15-19	Rurales	-15,8	-14,4	-23,5	-21,2	-9,9	-4,7	-3,1	-2,1	13,7	13,9	7,9	22,0
	Urbaines	3,4	-0,8	4,9	-3,2	8,0	9,1	10,7	14,2	4,0	19,2	21,2	4,3
20-24	Rurales	5,3	-3,1	7,1	-10,5	12,4	5,2	29,0	17,6	-1,7	12,2	8,4	17,9
	Urbaines	-8,6	-6,8	-9,1	-6,1	-1,9	2,0	10,2	13,2	23,2	36,4	21,6	21,9
25-29	Rurales	5,6	4,2	4,9	-1,2	9,7	7,4	21,3	21,0	3,4	2,2	-1,3	5,6
	Urbaines	-6,3	-6,5	-6,5	-5,2	-3,3	-1,8	6,5	6,9	-	6,2	0,4	13,0
30-44	Rurales	1,4	2,4	-0,3	-1,1	3,9	3,9	11,2	11,6	0,5	-3,7	-4,4	3,4
	Urbaines	-2,8	-3,8	-3,2	-3,4	-1,9	-1,4	3,2	3,6	2,9	0,2	-1,3	2,4
45-54	Rurales	2,4	4,2	0,6	0,5	4,0	4,3	12,4	14,6	-2,3	-2,9	-3,2	1,5
	Urbaines	-3,2	-4,2	-2,2	-2,8	-2,1	-2,0	1,5	1,5	-1,3	-9,3	-13,2	-5,6
55-64	Rurales	1,7	3,2	-0,5	-0,8	2,0	3,3	12,4	14,4	-8,8	-10,4	-9,6	-10,2
	Urbaines	-2,8	-3,7	-1,1	-1,9	-1,2	-1,3	0,6	0,8	-5,9	-28,2	-29,2	-10,6
65+	Rurales	-1,6	-2,7	-2,9	-4,3	-	-0,3	2,1	1,5	-1,7	-0,7	-0,9	-7,1
	Urbaines	0,1	-0,4	2,0	1,2	1,7	2,7	0,8	1,1	-4,7	3,6	-9,5	1,1

Sources : Recensement du Canada, 1996; dossiers d'impôt T1

90. Ces pertes étaient particulièrement marquées en Saskatchewan et à Terre-Neuve (de 21 % à 25 %) (tableau 6). On observait des gains nets chez les personnes de 25 à 29 ans dans la plupart des provinces, la Colombie-Britannique ayant d'ailleurs connu la plus forte croissance du nombre de personnes en fin de vingtaine (21 %).

On remarque des gains nets de la population rurale âgée de 30 à 64 ans dans toutes les provinces, sauf à Terre-Neuve et en Saskatchewan. Ces gains étaient plus modérés dans les provinces de l'Atlantique, au Québec, au Manitoba et en Alberta qu'en Ontario ou en Colombie-Britannique. S'il n'y avait pas eu de décès ni de migration internationale, les régions rurales auraient eu une croissance nette de leur population de 15 ans et plus au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Parce que les régions rurales de plusieurs provinces subissent des pertes nettes de leurs plus jeunes résidents (âgés de 15 à 19 ans) et des gains nets de leur population plus âgée, le processus de vieillissement y sera plus rapide que dans plusieurs collectivités urbaines.

Les migrations à rebours sont limitées

Les migrations ne sont pas un processus en une seule étape. Les personnes qui quittent les collectivités rurales pour poursuivre des études postsecondaires peuvent revenir travailler dans leur région d'origine. D'autres peuvent décider de rester dans les régions urbaines et ne pas revenir.

Pour la période de 1987 à 1997, 44 % des adolescents sont demeurés dans leur collectivité rurale (tableau 7). Douze pour cent sont partis à un certain moment au cours de la période et étaient revenus en 1997. Les autres (44 %) sont partis pour ne plus revenir. Cela signifie que 56 % des adolescents étaient dans leur collectivité rurale d'origine 10 ans plus tard. Les pourcentages correspondants sont de 64 % pour les personnes de 20 à 24 ans et de 74 % pour celles de 25 à 29 ans.

Dans quelle mesure les personnes qui quittent leur collectivité rurale y retournent-elles? Pour chacun des trois groupes d'âge, seulement de 20 % à 22 % des partants étaient de retour dans leur collectivité rurale en 1997. La conclusion à tirer est claire : la migration à rebours aura vraisemblablement un effet plutôt limité sur la taille d'une cohorte donnée. Il semblerait plutôt que les régions rurales doivent compter sur les migrations d'entrée provenant d'autres régions (principalement urbaines) pour maintenir la taille d'une population.

Tableau 7 : Migration à rebours, 1987 à 1997

	Qui restent*	Partants		Taux de retour
		Qui reviennent**	Permanents†	
%				
Âge en 1987				
15 à 19 ans				
Régions rurales	43,8	12,3	43,9	21,9
Régions urbaines	62,2	9,0	28,7	23,9
20 à 24 ans				
Régions rurales	54,4	9,9	35,8	21,6
Régions urbaines	61,7	8,2	30,1	21,3
25 à 29 ans				
Régions rurales	68,0	6,4	25,6	20,0
Régions urbaines	70,2	5,5	24,4	18,3

Source : Dossiers d'impôt T1

* Dans la même unité géographique pour chacune des 11 années.

** Ayant changé d'unité géographique à un certain moment durant la période, mais dont l'unité géographique est la même en 1997 qu'en 1987.

† Unité géographique de 1997 différente de celle de 1987.

Croissance des gains de ceux qui restent, de ceux qui quittent et de ceux qui reviennent

Une des raisons pour lesquelles on déménage, c'est pour améliorer ses perspectives de gains. En partant pour une nouvelle région, on peut trouver un meilleur appariement entre ses compétences et les exigences de l'emploi, gagner un meilleur salaire et voir ses gains croître plus rapidement que si l'on reste dans son lieu d'origine. La croissance des gains est-elle vraiment plus élevée pour ceux qui quittent les régions rurales que pour ceux qui y restent?

La réponse est un oui nuancé. Que l'on mesure la croissance des gains par la variation médiane des gains ou par la variation médiane en pourcentage des gains, les personnes qui quittent les régions rurales voient leurs gains croître davantage que celles qui y restent. Ainsi, les données fiscales permettent de démontrer que les personnes de 25 à 29 ans en 1993 qui ont quitté leur collectivité rurale ont vu leurs gains augmenter de 22 % (ou 4 400 \$) entre 1993 et 1997, contre seulement 16 % (ou 2 900 \$) pour leurs homologues restés dans leur collectivité (tableau 8).

Tableau 8 : Croissance médiane des gains réels*, personnes qui restent et celles qui partent, 1993 à 1997

	Âge en 1993					
	15 à 19		20 à 24		25 à 29	
	\$	%	\$	%	\$	%
Enquête sur la dynamique du travail et du revenu						
Régions rurales						
Restent**	4 600	160	5 500	53	3 200	17
Partent†	7 000	272	8 800	108	6 600	21
Régions urbaines						
Restent**	5 900	211	7 100	64	4 400	20
Partent†	6 500	195	7 100	83	7 900	33
Dossiers d'impôt T1						
Régions rurales						
Restent**	6 000	162	5 000	51	2 900	16
Partent†	7 700	211	9 000	108	4 400	22
Régions urbaines						
Restent**	6 000	157	6 800	66	4 200	19
Partent†	6 300	161	8 400	93	4 800	23

Sources : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu; dossiers d'impôt T1

* Dollars de 1992.

** Dans la même unité géographique pour chacune des 5 années.

† Unité géographique de 1997 différente de celle de 1993.

Il peut sembler raisonnable de croire que l'importance de la croissance des gains est le résultat du processus même de la migration, mais cela n'est pas nécessairement le cas. La croissance des gains pourrait être plus grande si les personnes qui quittent les régions rurales ont un meilleur potentiel de croissance des gains que celles qui y restent. Certains partants sont peut-être intrinsèquement «sur la voie rapide» (sur le plan de la progression des gains). Dénouer ces deux effets dépasse la portée de cette étude.

Les personnes qui reviennent dans leur collectivité rurale sont peut-être celles pour lesquelles la migration a été une erreur : elles n'ont peut-être pas trouvé le genre d'emploi qu'elles espéraient. Par contraste, les personnes qui ont quitté et qui ne sont pas revenues ont pu connaître du succès sur le plan économique, c'est-à-dire avoir trouvé un bon emploi assorti de conditions de travail attrayantes. Dans ce cas, la croissance des gains des migrants à rebours devrait être plus faible que celle des partants qui ne sont pas revenus.

Tableau 9 : Croissance médiane des gains réels*, 1987 à 1997

	Âge en 1987					
	15 à 19		20 à 24		25 à 29	
	\$	%	\$	%	\$	%
Régions rurales						
Restent**	13 000	297	6 400	53	4 700	26
Partent						
Reviennent†	13 000	314	7 700	74	4 200	26
Permanents††	19 200	495	13 400	124	7 000	38
Régions urbaines						
Restent**	18 500	385	11 500	79	7 100	31
Partent						
Reviennent†	15 500	337	10 700	86	6 600	33
Permanents††	18 700	412	13 300	106	7 300	34

Source : Dossiers d'impôt T1

* Dollars de 1992.

** Dans la même unité géographique pour chacune des 11 années.

† Ayant changé d'unité géographique à un certain moment durant la période, mais dont l'unité géographique est la même en 1997 qu'en 1987.

†† Unité géographique de 1997 différente de celle de 1987.

Ce point de vue est confirmé par les données³. Pour chacun des trois groupes d'âge, la croissance des gains des migrants à rebours est beaucoup plus faible que celle des partants qui ne sont pas revenus (tableau 9). Ainsi, les personnes âgées de 20 à 24 ans en 1987 qui ont migré et qui étaient revenues dans leur collectivité rurale en 1997 ont vu leurs gains augmenter d'environ 7 700 \$ (en dollars de 1992) entre 1987 et 1997, comparativement à environ 13 400 \$ pour leurs homologues qui ne sont pas revenus. On remarque cette tendance pour toutes les provinces. Cela suppose que, bien que la migration à rebours puisse être positive du point de vue de la collectivité (puisqu'elle aide à maintenir la taille de la population d'une cohorte donnée), elle peut être la conséquence d'une expérience négative du marché du travail pour certaines des personnes qui ont décidé de revenir.

Résumé

Pendant la période de 1991 à 1996, les modèles de migration dans les régions rurales variaient considérablement d'une province à l'autre. À une extrémité du spectre, les régions rurales étaient en expansion en Colombie-Britannique, affichant des gains nets des personnes de 15 à 29 ans d'environ 15 %. À l'autre extrémité du spectre, les régions rurales faisaient face à de graves problèmes à Terre-Neuve, enregistrant des pertes nettes de leur population de jeunes de près de 15 %. Les régions rurales des autres provinces de l'Atlantique, du Manitoba et de la Saskatchewan ont connu des pertes moins élevées. Au Québec et en Ontario, les flux migratoires nets de la population de jeunes en milieu rural étaient presque nuls. Finalement, l'Alberta a réalisé des gains nets modérés de sa population rurale âgée de 15 à 29 ans.

Même à l'intérieur des provinces, les modèles de migration variaient considérablement selon les régions économiques. Au Québec, par exemple, les régions rurales de Lanaudière avaient des perspectives beaucoup plus optimistes que celles de la Côte-Nord ou de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. De même, les régions rurales de Kitchener-Waterloo-Barrie ont enregistré de meilleurs résultats dans la première moitié des années 90 que celles du nord-est de l'Ontario.

Les différences entre les provinces en ce qui concerne le chômage sont probablement un facteur explicatif important des flux migratoires nets. Chez les personnes âgées de 15 à 29 ans en 1996 qui n'étudiaient pas à temps plein, le taux de chômage dans les régions rurales atteignait en moyenne 27 % dans les provinces de l'Atlantique, comparativement à seulement 11 % en Alberta et à 16 % en Colombie-Britannique.

Comme la migration n'est pas un processus en une seule étape, il est indispensable d'examiner combien de personnes reviennent dans leur collectivité rurale après l'avoir quittée. Si une proportion substantielle des partants devaient en faire ainsi, on pourrait compter

sur la migration à rebours pour maintenir la taille de la population d'une cohorte donnée dans une région. Les chiffres présentés dans cette étude indiquent que cette perspective n'est pas justifiée. Seulement un partant sur cinq reviendra dans sa collectivité rurale 10 ans plus tard. Cela suppose que les régions rurales doivent compter sur les migrations d'entrée provenant d'autres régions (principalement urbaines) pour maintenir la taille de la population d'une cohorte donnée.

Perspective

■ Notes

1 Jusqu'à ces derniers temps, la recherche relative à la migration urbaine et rurale a été limitée en raison d'un manque de données appropriées. Au Québec, une équipe de chercheurs a récemment publié une série de documents portant sur les modèles de migration pour certaines régions rurales de cette province (Gauthier, 1997).

2 Les données du recensement et les données fiscales confirment cette affirmation. La seule exception concerne les personnes de 25 à 29 ans qui quittaient les régions rurales du Nouveau-Brunswick. En effet, leur principale destination variait selon la source des données : elle était une région urbaine à l'extérieur de la province (données du recensement) ou une région urbaine à l'intérieur de la province (données fiscales).

3 D'autres scénarios peuvent être envisagés. Un jeune peut quitter une région rurale des provinces de l'Atlantique vers Toronto, trouver un emploi bien rémunéré nécessitant de longues heures et décider de revenir dans les provinces de l'Atlantique et d'y occuper un emploi à salaire moindre mais à heures moins longues. Dans ce cas, le retour dans la collectivité rurale ne serait pas motivé par le fait que cette personne n'a pas trouvé un emploi bien rémunéré.

■ Document consulté

GAUTHIER, M. *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, Sainte-Foy, PUL-IQRC, 1997.